

en ligne en ligne

BIFAO 83 (1983), p. 335-341

Guy Wagner, Christian Leblanc

Dédicace d'un propylône au dieu Pnepherôs. Musée du Caire JE 89050, Théadelphie (?), 107-101 av. J.-C. [avec 2 planches].

Conditions d'utilisation

L'utilisation du contenu de ce site est limitée à un usage personnel et non commercial. Toute autre utilisation du site et de son contenu est soumise à une autorisation préalable de l'éditeur (contact AT ifao.egnet.net). Le copyright est conservé par l'éditeur (Ifao).

Conditions of Use

You may use content in this website only for your personal, noncommercial use. Any further use of this website and its content is forbidden, unless you have obtained prior permission from the publisher (contact AT ifao.egnet.net). The copyright is retained by the publisher (Ifao).

Dernières publications

9782724710922 Athribis X Sandra Lippert 9782724710939 Bagawat Gérard Roquet, Victor Ghica 9782724710960 Le décret de Saïs Anne-Sophie von Bomhard 9782724710915 Tebtynis VII Nikos Litinas 9782724711257 Médecine et environnement dans l'Alexandrie Jean-Charles Ducène médiévale 9782724711295 Guide de l'Égypte prédynastique Béatrix Midant-Reynes, Yann Tristant 9782724711363 Bulletin archéologique des Écoles françaises à

l'étranger (BAEFE)

9782724710885 Musiciens, fêtes et piété populaire Christophe Vendries

© Institut français d'archéologie orientale - Le Caire

DÉDICACE D'UN PROPYLÔNE AU DIEU PNEPHERÔS

Guy WAGNER et Christian LEBLANC (C.N.R.S. PARIS)

Musée du Caire J.E. 89.050 Théadelphie (?) 107-101 av. J.-C.

Notre attention avait été attirée depuis longtemps sur cette inscription entreposée dans les caves du Musée du Caire où elle était restée inaccessible jusqu'à ces derniers temps. Z. Aly l'avait signalée dès 1971 en transcrivant le nom du dédicant (1). Nous nous y étions référé à propos d'une dédicace à Mestasytmis (2). Enfin, tout récemment, E. Bernand la rappelait au monde savant en l'incluant dans son Corpus des inscriptions grecques du Fayoum sous le titre : « Dédicace faite par Ptolémaios appelé aussi Mestasytmis (Epoque ptolémaïque) » (3).

Faisant originellement partie d'un lot d'antiquités que l'Inspectorat du Fayoum transféra en 1950 au musée du Caire, le monument que nous nous proposons d'étudier ici, est enregistré au journal d'entrée sous le n° 89.050 (4). Il s'agit d'un linteau en calcaire compact, ayant appartenu à un propylône de temple, et comprenant sur l'une de ses faces, une dédicace de six lignes horizontales, écrite en grec (Pl. I-II).

La photographie insérée dans le journal d'entrée étant, par son format réduit, insuffisante pour une bonne lecture de l'inscription, il nous fallut non seulement recourir à de meilleures prises de vue, mais encore avoir accès à l'original, entreposé dans l'une des réserves du musée (5). L'autorisation qui nous fut octroyée pour ce collationnement s'avéra des plus utiles, puisqu'elle eut pour résultats d'améliorer sur plusieurs points

⁽¹⁾ Z. Aly, The Popularity of the Sarapis Cult, Etudes de Papyrologie 9, 1971, 167.

⁽²⁾ Wagner et Quaegebeur, BIFAO 73, 47.

⁽³⁾ Recueil des Inscriptions grecques du Fayoum, n° 209,

⁽⁴⁾ Le journal d'entrée n'y consacre qu'un bref

commentaire, renvoyant à un dossier du Service des Antiquités (référence : 32-16/9) qu'il aurait été intéressant de consulter, mais qui demeure actuellement inaccessible.

⁽⁵⁾ Position: S[ous]-S[ol] 34 B, W.2.

la compréhension du texte, et de relever un certain nombre de détails d'ordre plus technique (1).

Dans son état de conservation actuel, le linteau mesure 1,47 m de long; sa hauteur maximum ne dépasse pas 0,28 m., tandis que son épaisseur est de 0,44 m. Des traces de ciseau sont nettement visibles sur la tranche droite, suggérant qu'il s'ajustait peut-être à un autre bloc (2), à moins qu'il ne s'agisse plus simplement que d'une retaille qui aurait été exécutée lors d'un remploi plus récent du matériau.

Sur la face inscrite, et après une marge de 8 cm à gauche, les six lignes de la dédicace courent chacune sur une longueur de 1,39 m, et n'occupent globalement qu'une hauteur de 0,24 m. Suivant les lignes, la hauteur des lettres varie sensiblement : elle est de 3 cm pour la ligne 1, de 2 cm à 2,5 cm pour les lignes 2 et 3, de 2 cm pour les lignes 4 et 5, enfin de 1,5 cm à 2 cm pour la sixième ligne. Quant aux interlignes, ils sont presque réguliers (1 cm à 1,5 cm), excepté entre les lignes 4 et 5, où l'espace laissé vacant est de 3,5 cm. Aucun vestige de couleur n'apparaît sur les lettres ni, d'une façon plus générale, sur le reste du linteau.

L'inscription comporte deux textes distincts, l'un de 4 lignes, l'autre de 2 lignes, séparés par un blanc correspondant à une ligne et un interligne, le second constituant visiblement une adjonction contemporaine du premier. Le nombre de lignes est complet, car on a le haut et le bas du linteau; on en a également le bord droit, mais il ne correspond pas à la fin du texte : faut-il supposer que le texte se poursuivait sur un bloc si parfaitement jointif qu'à deux reprises, surtout à la l. 3, mais aussi à la l. 4, des lettres étaient à cheval sur les deux blocs (le *kappa* de la l. 3 est parfaitement coupé en deux), ou doit-on imaginer que le linteau a été retaillé pour un remploi? On connaît des linteaux sciés en deux dès l'antiquité (3). D'après la l. 3, si on compte 6 lettres dans la lacune et si on admet que le texte est bien centré, donc que la marge du bord droit est égale à celle du bord gauche, on obtient pour le bloc jointif une longueur d'environ 25 cm. ou, pour le linteau tout entier, une longueur de 1,72 m.

⁽¹⁾ Pour leur aide efficace, nous tenons à remercier tout particulièrement le Dr. Ahmed Kadry, Président de l'Organisation égyptienne des Antiquités, et le Dr. Mohamed Saleh, Directeur général du Musée du Caire.

⁽²⁾ Sur lequel aurait été gravée la suite de chacune des lignes du texte. En acceptant cependant cette

hypothèse, il faudrait considérer que les deux blocs s'assemblaient à joint vif (à la troisième ligne, la dernière lettre K est coupée de moitié), et que celui qui manque était de moindres dimensions.

⁽³⁾ Recueil des Inscriptions grecques du Fayoum, n° 105 (Théadelphie); n° 123 (Théadelphie).

Comme il arrive souvent, les caractères de la 1. 1, ceux de la titulature royale, sont plus grands; compte tenu de leur étalement et étant donné que la 1. 1 a 60 lettres, on peut calculer que les lignes suivantes, si on admet que leur extrémité était à l'aplomb de la 1. 1, ce que la coupure des mots aux 1. 4 et 6 semble confirmer, devaient comporter environ 65 lettres : c'est ainsi que la 1. 3 devait avoir 63 ou 67 lettres, selon qu'on restitue $\gamma\rho\alpha\mu$ $\mu\alpha\tau\epsilon\dot{\nu}s$ ou bien $\kappa\omega\mu\sigma\gamma\rho\alpha\mu$ $\mu\alpha\tau\epsilon\dot{\nu}s$. Dès lors, comme les 1. 2 et 4 n'ont respectivement que 55 et 61 lettres, il n'est pas interdit de penser qu'à la suite de la titulature royale il y ait eu une date (année double, mois, jour) et à la fin de la 1. 4 une formule, par exemple $\epsilon\dot{\nu}\gamma\dot{\eta}\nu$.

La provenance exacte de cette inscription est très probablement Théadelphie. Si le dieu Pnepherôs est connu par des inscriptions de Karanis, de Bacchias et d'Euhéméria, il y est cependant toujours associé à d'autres dieux (1), tandis qu'il n'y a qu'à Théadelphie que l'on connaît un temple du seul Pnepherôs, dieu grand ou deux fois grand (2): or, dans notre inscription, Pnepherôs est mentionné seul et il est qualifié de « très grand » (1, 4). On peut, en outre, invoquer un critère philologique : si, dans les dédicaces provenant de Crocodilopolis et de Karanis, le datif est toujours Πνεφερῶτι (3), à Théadelphie, en revanche, non seulement le datif est toujours $\Pi \nu \epsilon \varphi \epsilon \rho \tilde{\omega} \iota^{(4)}$, comme dans la présente inscription (l. 4), mais même il arrive que le génitif soit $\Pi \nu \epsilon \varphi \epsilon \rho \tilde{\omega} \iota$ (5). Une difficulté majeure subsiste toutefois : la dédicace grecque du propylône du grand temple de Pnepherôs à Théadelphie, datée de 137 av. J.-C., est encore aujourd'hui en place sur le linteau (6). Faut-il dès lors penser que notre inscription provienne d'un autre village que Théadelphie? Nous ne le croyons pas. En fait, si le terme $\pi \rho \delta \pi \nu \lambda o \nu$ désigne bien l'entrée monumentale qui se dresse en avant des temples égyptiens, on sait qu'il pouvait y avoir plusieurs de ces portes disposées en enfilade (7): ainsi, une inscription de Xoïs mentionne le propylône du sèkos du temple (8). On peut dès lors comprendre que notre linteau provient d'une autre porte de ce temple qui ne comportait pas moins de trois cours et quatre portes se succédant en enfilade jusqu'au sanctuaire (9).

⁽¹⁾ Rübsam, Götter u. Kulte in Faijum, 71; 84; 100.

⁽²⁾ *Ibidem*, 197-8.

⁽³⁾ *Inscr. Fay.*, n° 11, 4 (Crocodilopolis?); 84, 6; 85, 3; 87, 2; 88, 5; 89, 3 (Karanis).

⁽⁴⁾ Ibidem, nº 107, 7; 108, 9.

⁽⁵⁾ *Ibidem*, n° 116, 10; 117, 9; 118, 9.

⁽⁶⁾ *Ibidem*, n° 107.

⁽⁷⁾ Ibidem, n° 84, commentaire à la 1. 6.

⁽⁸⁾ E. Bernand, *Inscriptions métriques*, n° 108, 2 et commentaire au vers 2 (en fait, le grec emploie un pluriel poétique).

⁽⁹⁾ Inscr. Fay. II, pl. 2 (plan du temple) et pl. 5; 12; 13 (photos des portes et des cours).

- δ Ομοίως Πτολεμαῖος ὂς καὶ Μεστασύτμις Διδύμ[o]υ καὶ . $[\pm 15$ καὶ ἡ τού-] τωιν μήτηρ Αὖγχις καὶ ΟρσενοῦΦις Ορσενο[ύ]Φιο[s]
- L. 2. L'omicron de $\theta = 0$ est sûr; il ne reste qu'une vague trace du sigma final de $\Phi = \lambda \phi \mu \eta [\tau o \rho o] s$, mais le sigma initial de $\Sigma [\omega \tau \tilde{\eta} \rho o s]$ est sûr.
- L. 3. PÅ, sigle numéral pour έκατοντάρουρος.
- L. 4. Les deux iotas de $\lambda i\theta i\nu o\nu$ se confondent avec des rainures de la pierre.
- L. 5. $\Delta \iota \delta \dot{\nu} \mu [o] \nu$ est sûr.
- L. 6. ΤΩΙΝ, la pierre : l'iota est douteux, car accolé à l'omega et trop haut; peut-être un défaut de la pierre ou une trace d'épannelage; s'il s'agit bien d'un iota, il ne peut s'expliquer que par une hypercorrectitude; Αῦχχιε est sûr; ὑρσενουφιε, dont il ne reste que des traces infimes, ne peut se lire que par analogie avec le patronyme subséquent.

Traduction: « Pour la reine Cléopâtre, déesse Evergète, et le roi Ptolémée aussi appelé Alexandre, son fils, dieu Philométôr, Sauveur, (Date?), Heliodôros, fils de Ptolémaios, Macédonien, détenteur de 100 aroures, épistate, archiphylacite et kômogrammate du village, (a consacré) le propylône en pierre à Pnepherôs dieu suprême et qui-écoute-les-prières, (en ex-voto?).

De même (ont participé) Ptolémaios aussi appelé Mestasytmis, fils de Didymos, et ... et la mère de ceux-ci Aunchis et Orsenouphis, fils d'Orsenouphis ...».

L. 1-2. La titulature royale, telle qu'elle se présente ici, est, à notre connaissance, sans parallèle exact. Le titre de « déesse Evergète », porté officiellement par Cléopâtre III quand elle était l'épouse de Ptolémée VIII Evergète II, lui était resté après la mort de ce dernier (1). Ptolémée X Alexandre I^{er} avait reçu le titre de Philométôr, comme son frère avant lui, mais la mention $\tau o \tilde{v} \dot{v} i o \tilde{v}$ demeure rare (2). $\Sigma \omega \tau \tilde{\eta} \rho o s$ au singulier est conjecturé d'après le titre conjoint $\theta \varepsilon \tilde{\omega} v \Phi \iota \lambda o \mu \eta \tau \delta \rho \omega v \Sigma \omega \tau \dot{\eta} \rho \omega v$, fréquent à la fin de cette double titulature.

(1) e.g. Inscr. Fay., nº 69 (104 av. J.-C.). — (2) Mitteis, Chrestomathie II, nº 155, 1; P. Rein. 24, 1-3.

En 107, Cléopâtre III remplace définitivement son fils aîné Ptolémée IX Sôter II par son fils cadet Ptolémée X Alexandre I^{er} sur le trône ⁽¹⁾. Ils régnèrent conjointement jusqu'à la mort de la mère, vers le mois d'octobre 101 ⁽²⁾. La date qui figurait peut-être dans la lacune devait être double : 10/7 à 17/14.

L. 3-4. L'auteur de la dédicace est inconnu de la Prosopographia Ptolemaïca. A la fin du IIe s., la désignation de « Macédonien » ne marquait plus l'origine, mais le rattachement à une communauté ethnique. Heliodôros était un de ces colons militaires comme il y en avait tant au Fayoum : à Théadelphie même on connaît au IIe s. des hécatontaroures de la IV° et de la V° hipparchie (3); en 150/149, un Thrace, du corps des cavaliers, détenteur de 80 aroures, ex-gymnasiarque, fait graver deux dédicaces relatives au gymnase du village (h); en 137 et plus tard, un Alexandrin, cavalier de la IIe hipparchie d'abord, hipparque ensuite, fait graver deux dédicaces relatives au temple de Pnepherôs (5). Le dédicant était épistate, archiphylacite et kômogrammate du village. Il faut, à notre avis, comprendre que της κώμης est mis en facteur commun et s'applique à chacun des trois noms de fonction, puisque chacune de ces fonctions est bien attestée isolément au niveau du village: le dédicant était épistate du village, archiphylacite du village et kômogrammate du village. Le cumul de ces trois fonctions est sans exemple : on ne connaît à ce jour que quelques rares cas où des Grecs cumulaient les fonctions d'épistate et d'archiphylacite du village (6). Le cumul de ces deux fonctions avec celle de kômogrammate est d'autant plus curieux que, dans le cas de cette dernière, les exemples de cumul sont très limités (7)

(7) Voir les recherches récentes de Criscuolo sur le kômogrammate dans Aegyptus 58, 2-101. Grâce à cet article, on voit qu'on ne peut restituer que [κωμογραμ-]ματεύs aux 1. 3-4, l'équivalence κωμογραμματεύs et γραμματεύs τῆς κώμης n'étant pas attestée.

⁽¹⁾ Samuel, Ptolemaïc Chronology, 151; Pestman, Chronologie égyptienne, 66; 68.

⁽²⁾ Skeat, *The Reigns of the Ptolemies*, 16; 36; Samuel, *o.c.*, 152; Pestman, *o.c.*, 68-71.

⁽³⁾ P. Tebt. III, 1036 (début II° s.); P. Fay. 12 (103 av. J.-C.). La liste des colons à 100 aroures de l'Egypte Lagide est très longue (*Prosopographia Ptolemaica* IV, n° 8570-8791).

⁽⁴⁾ Inscr. Fay., no 103; 104.

⁽⁵⁾ Ibidem, n° 107; 108.

⁽⁶⁾ Prosopographia Ptolemaica I, nº 643 (Aniketos); 660 (Demetrios); 669 (Herakleidès). Tous ces exemples proviennent du Fayoum (Euhemeria; Kerkeosiris; Tebtynis) et datent du IIe s.; ils avaient déjà été recensés par Lavigne, De Epistates

van het Dorp in Ptolemaeisch Egypte, 22-3, n° 6; 15; 17; pas de nouvel exemple dans Prosop. Ptol. VIII, n° 637-724, Add. et Corr. au Vol. I. Ajouter un nouvel exemple, celui de Demetrios à Socnopéonèse (P. Mich. XV, 688, 1-2, II/Ier s.). Sur un total de 95 épistates de villages et 71 archiphylacites connus, il n'y a que 5 cas de cumul, le nôtre y compris.

et que, dans l'immense majorité des cas, les kômogrammates sont des indigènes (1). Signalons, par ailleurs, que les inscriptions dédicatoires faites par des épistates ou des kômogrammates sont très rares au Fayoum (2).

L. 4. On connaît la dédicace du propylône et du *dromos* en pierre du temple de Phepherôs, dieu deux fois grand, à Théadelphie, en 137 av. J.-C. (3). La précision $\lambda l\theta vov$ de notre texte est superfétatoire, un propylône ne pouvant être qu'en pierres de taille. A Karanis, deux dédicaces, l'une de 95 av. J.-C., l'autre de 190 de notre ère, commémorent respectivement l'érection et la restauration du propylône nord du temple de Pnepherôs et de Petesouchos (4).

Le culte du dieu crocodile Pnepherôs, « celui au beau visage », est attesté à Bacchias, Karanis, Euchéméria, Théadelphie (5) et, très probablement, Crocodilopolis-Arsinoé (6). L'épithète $\mu \dot{\epsilon} \gamma \iota \sigma \tau os$ et le fait que la dédicace soit faite en l'honneur du seul Pnepherôs prêchent en faveur de la provenance que nous assignons à notre inscription, le grand temple de Pnepherôs à Théadelphie : c'est de là, en effet, que proviennent les deux seules dédicaces à Pnepherôs seul, et dans l'une d'elles il est précisément appelé « deux fois grand », ce qui, comme on sait, est la transposition égyptienne du superlatif grec $\mu \dot{\epsilon} \gamma \iota \sigma \tau os$. L'épithète $\dot{\epsilon} \pi \dot{\eta} \varkappa oos$, relativement fréquente dans les inscriptions d'Egypte (7), « paraît rarement appliquée aux dieux crocodiles », comme le notait E. Bernand à propos des dieux Stotoètis, Sokommètis et Pnebtynis ainsi qualifiés dans une même inscription (8) : à ce seul exemple, il faut ajouter le nôtre qui est également unique pour ce qui est de Pnepherôs.

L. 5-6. Le premier de cette nouvelle série de dédicants porte un double nom dont le second, théophore, est aussi celui d'un dieu qui signifie « les oreilles écoutent » (9). Il n'est

⁽¹⁾ Prosop. Ptol. I, nos 781-868.

⁽²⁾ La seule dédicace effectuée par un épistate de village est celle publiée par Wagner et Gascou, BIFAO 78, 260-3 (Dionysias, II^e/I^{er} s.), reprise dans Inscr. Fay. n° 142. L'épistate d'Inscr. Fay. n° 19 est peut-être un épistate de nome. La seule dédicace effectuée par un kômogrammate est Inscr. Fay. n° 134, à Euhéméria. Tous ces textes datent de la fin de l'époque ptolémaïque.

⁽³⁾ Inscr. Fay., no 107.

⁽⁴⁾ *Ibidem*, n° 84; 89.

⁽⁵⁾ Rübsam, o.c., 71; 84; 100; 197.

⁽⁶⁾ Inscr. Fay., n° 11 (la provenance est donnée comme très probable et E. Bernand n'hésite pas à la ranger sous Crocodilopolis dans son Corpus). Pour une récente mise au point sur Nepheros (Pnepheros), voir l'article de Quaegebeur, LdÄ IV, 456-7.

⁽⁷⁾ Ronchi, Lexicon theonymon II, 266-8.

⁽⁸⁾ Inscr. Fay., nº 196.

⁽⁹⁾ BIFAO 73, 41-60.

pas exclu que ce Ptolémaios soit le même que celui de la 1. 3, c'est-à-dire le père d'Heliodôros; dans ce cas, nous pourrions établir comme suit la filiation de cette famille de « Macédoniens » : Didymos — Ptolémaios aussi appelé Mestasytmis — Heliodôros. A la fin de la 1. 5, place pour deux noms relativement courts à cause du génitif pluriel $\tau o \upsilon | \tau \omega v$; à moins qu'il ne faille comprendre qu'Aunchis était aussi la mère de Ptolémaios. Quoi qu'il en soit, il reste que la mention d'une mère est exceptionnelle dans les inscriptions dédicatoires d'Egypte : les dédicants associent généralement leurs femmes et leurs enfants, la mère n'apparaissant que rarement dans des proscynèmes. Aucun de ces personnages n'est connu par ailleurs, et une Aunchis, veuve d'un Mestasytmis déjà décédé vers 138 av. J.-C., ne saurait être identifiée à la nôtre (1).

Le Caire, 24/2/1983

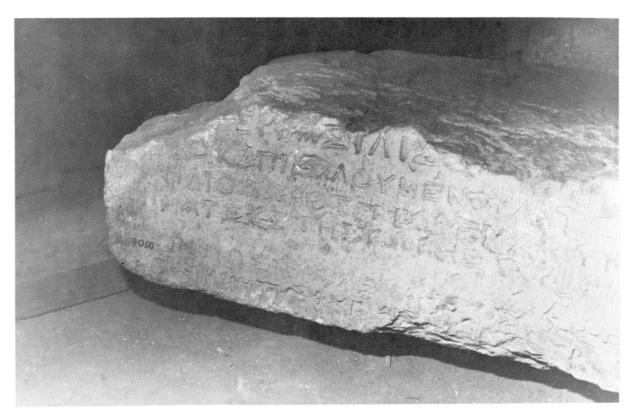
(1) P. Tebt. III, 785, 15-16 = Prosop. Ptol. n° 8128 (Oxyrhyncha). Casanova, Aegyptus 55, 70-158, a établi la prosopographie des habitants

de Théadelphie, dans un article consacré à ce site et à l'archive d'Harthôtès.

57



La dédicace du linteau (cl. Musée du Caire).



A. — Le bord gauche de l'inscription (cl. Ch. Leblanc).



B. — Le bord droit de l'inscription (cl. Ch. Leblanc).